

## Nouvelle organisation des rythmes scolaires



# vivre mieux

## Charvieu-Chavagneux



Chère Madame,  
Chère Mademoiselle,  
Cher Monsieur,

Septembre est généralement le mois consacré à la rentrée des classes avec son lot de nouveautés.

L'arrivée en petite section pour les uns, le changement de classe ou d'école pour les autres et le même souhait pour les parents, que son enfant s'adapte et réussisse...

À Charvieu-Chavagneux, il n'y a pas de raison que cela se passe autrement.

La grande nouveauté de cette année ?

La mise en application de la réforme mal préparée, non concertée, inique, dont le coût a un réel impact sur le budget des parents, comme sur celui de la commune.

Cela se traduit par le fait que les enfants vont à l'école le mercredi matin et peuvent, s'ils le souhaitent, s'inscrire aux Temps d'Activités Périscolaires (TAP), prévus dans

notre commune, le vendredi après-midi.

Ce choix permet de bâtir et proposer un programme tout au long de l'année scolaire, en alternant les activités sportives, éducatives, ludiques et récréatives, au lieu de 4 périodes de garderie de 45 minutes réparties sur la semaine.

Bien sûr, sa mise en place n'est pas aisée et la constitution des groupes, la répartition des intervenants, l'établissement des calendriers d'activités nécessitent pour l'administration communale beaucoup de travail et appellent de votre part quelques indulgences.

Le coût de 4 euros par demi-journée et par enfant correspond à l'encadrement des enfants.

**Toutes les activités sont et seront financées par la Mairie.**

Certaines des activités que nous proposons, sont certainement une découverte pour des enfants. Gageons, alors, qu'elles suscitent chez eux peut-être un intérêt qui les conduira à les poursuivre au sein d'une association de la commune, ou peut-être l'avez-vous

anticipé en l'inscrivant dans l'une des 24 associations présentes au forum des associations le 6 septembre dernier.

Je vous souhaite une bonne lecture de notre bulletin municipal et je vous prie de croire, Chère Madame, Chère Mademoiselle, Cher Monsieur, en l'expression de mes sentiments dévoués et les meilleurs.

Gérard Dézempte

*Maire de Charvieu-Chavagneux*

*Conseiller général de l'Isère*

*Président de la Communauté de Communes*

*Porte Dauphinoise de Lyon Saint Exupéry*

### SOMMAIRE

Vie municipale	p. 2-3-4
Dossier : éducation-TAP	p. 5-6-7-8-9-10
Travaux	p. 11
Culture	p. 12-13
Associations	p. 14-15
Infos	p. 16



**ASSOCIATIONS AYANT PARTICIPÉ AU 6<sup>E</sup> FORUM :**

- Association Communale de Chasse Agréée
- Association des Assistantes Maternelles Agréées et des Parents Employeurs de Charvieu-Chavagneux
- Badminton Club
- Centre socio-culturel « Anna Genin »
- Charvieu-Chavagneux Isère Cyclisme
- Clé des Chants
- Club « Cœur et Santé »
- Club de la Retraite Active
- Club de Tennis de Table
- Comité de Jumelage
- Écurie du « Petit Prince »
- Fraternelle des Cheveux Blancs
- Football Club de Charvieu-Chavagneux
- Full Boxing Club
- Harmonie l'Éolienne
- Loisirs Charvieu-Chavagneux
- Pom Poms Girls
- Rosita
- Shogun Club
- Société Communale de Pêche
- SOPCC Basket-ball
- SOPCC Ski club
- SOPCCT Rugby
- Tennis Club

## 6<sup>e</sup> Salon des Associations

### *Sports et loisirs pour tous*

Temps fort de la vie associative charvieulande, le Salon des Associations s'est déroulé cette année le 6 septembre à l'Espace David Douillet en présence de 19 associations communales, 4 associations intercommunales et du centre socio-culturel Anna Genin qui se sont mobilisés pour présenter leurs activités.

Ce forum, rythmé par des démonstrations est un moment important qui permet aux associations de dévoiler la vitalité, la variété de leurs activités et de favoriser les nouvelles adhésions. Lors de son discours de clôture, Gérard Dézempte, Maire et Conseiller général de l'Isère, a rappelé que « *les associations sont des partenaires de la Ville. Il est donc normal que la Municipalité les aide et les encourage. C'est pourquoi la Ville répond à leurs demandes de multiples façons. Dans la mesure de ses moyens, elle leur apporte un appui technique et financier qui se traduit chaque année par l'attribution de subventions, prêt de matériel, mise à disposition de locaux... De nombreux investissements sont également réalisés sur le budget de la commune pour permettre un accueil dans les meilleures conditions.*

*Avec ce Salon, l'équipe municipale montre une fois de plus son soutien aux associations et à la promotion de leurs activités qui enrichissent au quotidien notre ville. »* ▶

## Déjà la 13<sup>ème</sup> édition

### *de l'après-midi dansant cantonal*

Le 7 octobre dernier, l'Espace David Douillet a accueilli les retraités de plus de 60 ans du canton. Près de 500 personnes ont répondu à l'invitation du Club de la Retraite Active présidé par Lucie Pennoni à laquelle assistait Gérard Dézempte, Conseiller Général du Canton de Pont de Chéruy.

Animé par l'orchestre de Stéphanie Rodriguez et ses danseuses de music-hall, ce moment de convivialité a permis aux retraités qui se sont connus lors de leurs activités professionnelles de se retrouver. Un service de cars a été organisé pour toutes les personnes n'ayant pas de moyen de locomotion ▶



## Vogue, vide-greniers, ronde cycliste Beau week-end pour l'Amicale du Piarday

À l'initiative de l'Amicale du Piarday que préside Yves Coquard, aidé par une équipe de bénévoles dévoués, la Place de la Gerbe a vécu les 6 et 7 septembre derniers au rythme de la fête foraine avec la vogue du Piarday, le vide-greniers et la 39<sup>e</sup> ronde cycliste.



Le podium de la 39<sup>e</sup> Ronde du Piarday, course ouverte aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> catégories, Juniors et Pass'Cyclisme.

**S**amedi, pendant que les manèges animaient la place, de nombreux visiteurs ont chiné dans les rues du lotissement. Plus de 70 familles avaient déballé objets, meubles ou vêtements à vendre devant leurs résidences. Il y en avait pour tous les goûts et rares sont les badauds qui s'en allèrent les sacs vides. Un barbecue où étaient associées grillades et frites a permis à tous ceux qui le souhaitaient de se restaurer sur place.

Dimanche, la fête s'est poursuivie avec la 39<sup>e</sup> Ronde du Piarday au cours de laquelle l'école

de cyclisme du Charvieu-Chavagneux Isère Cyclisme que préside Daniel Calabrin a réalisé d'excellents résultats :

- **catégorie Pré-licenciés** : Émy Mauguen, Aaron Millat, Alessandro Pirès ont obtenu les 3 premières places ;
- **catégorie Poussins** : Matthieu Pozzobon et Timéo Mauguen les 2 premières places ;
- **catégorie Pupilles** : Guillaume Bagou, la 1<sup>re</sup> place ;
- **catégorie Benjamins** : Adrien Millat, la 2<sup>e</sup> place ;
- **catégorie Minimes** : Julien Rougies, la 3<sup>e</sup> place.

Les Juniors, Seniors et Pass'cyclisme ont clôturé cette belle fête sportive.

Lors de la publication des résultats, Daniel Calabrin était fier des performances obtenues par tous ces jeunes qui vont prochainement assurer la relève.

Les meilleurs de chaque catégorie ont été récompensés par la Municipalité.

Une vraie réussite pour l'Amicale du Piarday qui a fait preuve d'une belle organisation et qui s'est investie dans la bonne humeur ▶

## Remise de dictionnaires aux élèves de CM2 Nouveaux collégiens de 6<sup>e</sup>

Le dictionnaire est un bel outil d'apprentissage et d'accompagnement de l'enfant tout au long de son parcours scolaire, et parfois de toute sa vie.

**C**'est dans cet esprit que le Maire offre à chaque élève qui quitte le CM2 pour la 6<sup>e</sup>, un dictionnaire estampillé du blason de la commune et préfacé par lui.

En juin dernier, Fabrice Mutter, adjoint à l'éducation, accompagné de Danielle Rigot, Lucie Pennoni et Yves Coquard, a fait le tour des écoles afin de remettre le précieux ouvrage, accompagné d'un CD à pas moins de 111 élèves ▶



## JOBS D'ÉTÉ

Formation et  
1<sup>ère</sup> expérience

C'est à peine sortis des examens que 12 jeunes étudiants charviulands ont consacré une partie de leurs vacances estivales pour travailler en juillet/août au service de la Commune.



Ce premier pas vers l'autonomie leur a permis de financer, pour les uns un séjour entre amis, pour les autres une partie de leurs études ou leur permis de conduire.

Ces jeunes Charviulands ont bénéficié d'un emploi temporaire de 15 jours au sein des services municipaux. Ce job d'été a été rémunéré sur la base du SMIC, dans une affectation définie en fonction de leurs compétences :

- 6 jeunes ont travaillé aux ateliers municipaux ;
- 2 à la piscine ;
- 3 au restaurant scolaire ;
- 1 à la bibliothèque municipale.

Comme chaque année, ces emplois saisonniers ont été vécus par les étudiants comme une opportunité et une expérience intéressante du monde professionnel.

Les travaux qu'ils ont effectués leur ont également permis de prendre conscience de la valeur du travail et des biens communaux ▶

# Centenaire de la Grande Guerre

## 4 expositions, 1 présentation inédite des enfants des écoles



Depuis le début de l'année, le Centenaire de la Grande Guerre est un rendez-vous qui mobilise fortement la société française. Souvenirs, expositions, témoignages sont organisés dans de nombreuses communes pour se souvenir et perpétuer le devoir de mémoire.

**E**n novembre prochain, la Municipalité et l'Union des Mutilés et Anciens Combattants présenteront 4 expositions commémoratives sous forme de panneaux :

- **Écrire l'incommunicable.** Maurice Genevois et Ernst Jünger : 2 combattants témoignent de part et d'autre du front ;
- **L'émergence d'un corps d'élite :** la Légion étrangère dans la Grande Guerre ;
- **1914... La fin d'un monde, le début d'un cataclysme :** 10 planches reproduisant des cartes postales colorisées de l'époque ;
- **Présentation, par l'Amicale des Bons Collectionneurs, de la convention d'Armistice signée le 11 novembre 1918 entre la France et l'Allemagne ▶**

## EXPOSITION

Toutes ces expositions gratuites auront lieu  
104 avenue du Collège et seront ouvertes au public  
du 11 au 23 novembre de 10h à 12h et de 14h à 17h.



Cette année, participation exceptionnelle et d'importance d'une centaine d'élèves des écoles Alphonse Daudet et Francis Jammes.

La Municipalité ayant souhaité associer les écoles de la ville à ce travail de mémoire, elle leur a proposé d'effectuer des recherches sur ce conflit et de les présenter aussi sous forme de panneaux. Cette exposition complémentaire intitulée « la Grande Guerre racontée par les écoliers de Charvieu-Chavagneux » devrait recueillir un vif succès auprès de tous, petits et grands.

L'enjeu pédagogique de cette commémoration est de faire comprendre aux écoliers comment la société française a été marquée par cette tragédie et leur montrer les bouleversements qu'a connus le monde d'hier.

## Historique du conflit

**L**'étincelle qui provoqua la guerre 1914/1918 fut le double assassinat de l'archiduc François-Ferdinand, héritier du trône austro-hongrois et de son épouse, le 28 juin 1914 à Sarajevo. Ce double crime perpétré par un jeune nationaliste serbe de Bosnie déclencha les prémices d'une guerre sur fond de revendications nationalistes et de droits à des peuples à s'autodéterminer. La région des balkans, véritable poudrière s'embrase alors entraînant avec elle toute l'Europe.

La France mobilise ses troupes le 1<sup>er</sup> août 1914 et entre dans le conflit le 3 lorsque l'Allemagne lui déclare la guerre. C'est alors toute une société qui voit ses habitudes bouleversées, des familles décimées et les atrocités d'une guerre à laquelle les populations ne s'étaient pas préparées.

Le conflit durera 4 longues années, il y sera mis fin avec la signature de l'armistice le 11 novembre 1918, dans un train de l'état-major du Maréchal Foch en forêt de Compiègne ▶

- 1,7 million de Français civils et militaires périra au cours des 4 années de guerre.
- 18 millions de morts pour l'ensemble des pays protagonistes.

## Rentrée scolaire : de nouveaux rythmes scolaires dans des infrastructures toujours plus accueillantes

Comme vous le savez, notre commune a toujours considéré l'éducation comme une priorité et, à ce titre, elle veille à apporter à toutes les familles anciennes et nouvelles, les meilleures conditions possibles.

Grâce à cette volonté toujours entretenue, et avec la construction du nouvel établissement scolaire au Piarday qui accueillera les élèves à la rentrée 2015, ce ne sont pas moins de 4 nouvelles écoles qui auront été rénovées ou construites, ces dernières années.

Pour cette rentrée 2014, 3 nouvelles classes sont créées et font qu'aujourd'hui, nous comptons 45 classes pour 1204 élèves.

Enfin, vous retrouverez à l'intérieur de ce dossier, l'emploi du temps des TAP. Nous fonctionnerons sous forme de cycle +/- de 5 semaines de même activité afin de permettre aux enfants d'acquérir une base sportive. Le premier cycle court jusqu'au 14 novembre. Le deuxième cycle débutera le 21 Novembre.

### > Calendrier des vacances scolaires 2014/2015

ZONE A,  
ACADÉMIE  
DE GRENOBLE

#### Vacances de Noël :

fin des cours  
vendredi 19 décembre 2014  
après la classe,  
reprise des cours  
lundi 5 janvier 2015 au matin.

#### Vacances d'hiver :

fin des cours  
vendredi 6 février  
après la classe,  
reprise des cours  
lundi 23 février au matin.

#### Vacances de Pâques :

fin des cours  
vendredi 10 avril  
après la classe,  
reprise des cours  
lundi 27 avril au matin.

#### Vacances d'été :

fin des cours  
vendredi 3 juillet 2015  
après la classe ▶

# Rentrée scolaire 2014 : de la maternelle au primaire

**CHIFFRE GLOBAL : 1 204 élèves**

## Ecole élémentaire Francis JAMMES

Directrice : Chantal BRUCHON

CP 1 :	Mathilde FRANCOIS	: 24 élèves
CP 2 :	Marjorie COLLIAT	: 23 élèves
CE1 :	Jennifer MOULOT	: 26 élèves
CE2 / CM1 :	Marjolaine VIALADE	: 28 élèves
CM1 :	Chantal BRUCHON	: 27 élèves
CM1 / CM2 :	Mylène BONNARDEL	: 29 élèves
<b>Effectif total : 157 élèves</b>		



## Ecole maternelle Jacques PREVERT

Directrice : Florence LEMAIRE

Petite section :	Chloé PERRIER	: 30 élèves
Petite section / moyenne section :	Sophie RAYMOND	: 29 élèves
Moyenne section / grande section :	Aurélien TERRIEN	: 29 élèves
Grande section :	Florence LEMAIRE	: 28 élèves
<b>Effectif total : 116 élèves</b>		

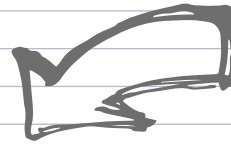
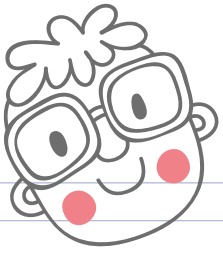


## Ecole primaire Alphonse DAUDET/Paul VERLAINE

Directeur : Jean-Marie JAOUEN

Petite section / grande section :	Anne DONNIO / Déborah MALFATTO	: 28 élèves
Petite section / grande section :	Claire CHOMETTE / Violaine VERRIERE	: 27 élèves
Moyenne section :	Cécilia BOVE	: 28 élèves
Petite section / moyenne section :	Aurélien CLOCHARD	: 27 élèves
Grande section / CP :	Johanna LAUER	: 25 élèves
CP :	Laurence WEBER	: 25 élèves
CP / CE1:	Géraldine GEREZ / Simon NICOLA	: 24 élèves
CE1:	Mathilde BAILLY	: 25 élèves
CE1 / CE2 :	Nicolas RIONDAY	: 24 élèves
CE2 :	Marie Sophie PERNIN	: 26 élèves
CE2 / CM1 :	Véronique ESPINOSA / Simon NICOLA	: 26 élèves
CM1 / CM2 :	Emeline BOIS / Louise MICHON	: 26 élèves
CM2 :	Jean-Marie JAOUEN / Gaëlle PONCET	: 27 élèves
<b>Effectif total : 338 élèves</b>		





### Ecole primaire Paul ELUARD/Pablo PICASSO

Directrice : Géraldine GUICI

<b>Petite section - moyenne section A :</b>	Corine MACK	: 28 élèves
<b>Petite section - moyenne section B :</b>	Camille THOMAS JAVID	: 28 élèves
<b>Petite section / grande section :</b>	Delphine VAUTRIN	: 26 élèves
<b>Grande section :</b>	Lucie CHEVROL	: 28 élèves
<b>CP :</b>	Aude OGER	: 27 élèves
<b>CP / CE1 :</b>	Anne BRUNET / Adèle BRUYERE	: 25 élèves
<b>CE1 :</b>	Anaëlle FRENOUX	: 28 élèves
<b>CE2 :</b>	Claire BORIE	: 25 élèves
<b>CE2 / CM2 :</b>	Géraldine GUICI / Adèle BRUYERE	: 23 élèves
<b>CM1 :</b>	Justine PAUL	: 28 élèves
<b>CM2 :</b>	Cécile LIEBY	: 25 élèves



**Effectif total : 291 élèves**



### Ecole maternelle Charles PERRAULT

Directrice : Juliette GROS

<b>Petite section - moyenne section :</b>	Delphine ALBANET	: 32 élèves
<b>Petite section / grande section :</b>	Corinne CURTIL	: 32 élèves
<b>Petite section - moyenne section :</b>	Géraldine BOURNAIX	: 33 élèves
<b>Petite section / grande section :</b>	Juliette GROS	: 31 élèves

**Effectif total : 128 élèves**

Avec la réalisation de la nouvelle école, les écoles PERRAULT et PAGNOL sont situées sur deux sites différents.

Aux fins de faciliter la coordination et d'avoir un interlocuteur pour chaque site correspondant, le Conseil municipal a demandé à l'Inspection académique que la direction de chacun de ces deux sites soit assurée de manière indépendante. Pour des facilités de gestion, l'inspection a donné son accord.

Ainsi, depuis la rentrée 2015, Juliette Gros ex directrice de l'école primaire Marcel Pagnol assure la direction de l'école maternelle Charles Perrault. Elodie Lustière qui était déjà enseignante à l'école Marcel Pagnol a été nommée directrice de cette école élémentaire.

### Ecole élémentaire Marcel PAGNOL

Directrice : Elodie LUSTIERE

<b>CP :</b>	Guillaume BERARD	: 23 élèves
<b>CP / CE1 :</b>	Pauline BUSCH / Sidonie ARNOLLET	: 22 élèves
<b>CE1 :</b>	Barbara ANDRIA / Sidonie ARNOLLET	: 25 élèves
<b>CE2 :</b>	Morgane SEVENIER	: 26 élèves
<b>CE2 / CM2 :</b>	Emilie DOREL / Claire LECOT	: 22 élèves
<b>CM1 :</b>	Claire LEMOINE / Déborah MALFATTO	: 29 élèves
<b>CM2 :</b>	Elodie LUSTIERE / Déborah MALFATTO	: 27 élèves

**Effectif total : 174 élèves**



# Nouveaux rythmes scolaires





Planning des vendredis - du 3 octobre au 14 novembre

## Ecole élémentaire Francis JAMMES

	GROUPE 1	GROUPE 2
13h45	 Sport	 Multiactivités
15h		
15h15	 Multiactivités	 Sport
16h30		



## Ecole primaire Alphonse DAUDET

	GROUPE 1	GROUPE 2
13h45	 Natation	 Multiactivités
15h		
15h15	 Multiactivités	 Natation
16h30		



## Ecole primaire Paul ELUARD

13h45	 Judo
15h	
15h15	 Multiactivités
16h30	



## Ecole élémentaire Marcel PAGNOL

	GROUPE 1	GROUPE 2
13h45	 Judo	 Multiactivités
15h		
15h15	 Multiactivités	 Judo
16h30		





# Collège

## Une rentrée 2014 sereine

Le collège accueille en cette rentrée, 406 élèves qui sont répartis dans 16 divisions, 4 par niveau.

Cette année, la carte des options proposées s'est encore enrichie avec l'accès à l'espagnol.

La carte des langues proposées est donc :

- anglais pour tous les collégiens ;
- section bilingue (anglais-allemand) sur tout le cursus de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>
- latin à partir de la 5<sup>e</sup> ;
- en 4<sup>e</sup> : italien, espagnol en seconde langue et deux sections européennes (anglais et italien).

Des options culturelles, sportives et d'orientation très dynamiques viennent étayer le parcours des élèves :

- une option arts vient d'être créée, une classe à option football en 6<sup>e</sup> ;
- tennis, rugby ou football en 5<sup>e</sup> ;
- rugby, tennis ou football en 4<sup>e</sup> ;
- dispositif d'aide à l'orientation renforcé par la création d'une mini-entreprise en 3<sup>e</sup>.

Le collège a ouvert en octobre 2012 une section ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire) ce qui permet l'accueil d'un petit groupe de 13 élèves présentant le même type de handicap. Une intégration progressive leur est proposée au fur et à mesure de l'année dans les classes de l'établissement selon leurs



besoins et compétences. Il s'agit d'une chance pour l'établissement et ses élèves d'apprendre à « grandir ensemble » et de s'enrichir des différences.

Le chemin à parcourir est porté par des professionnels compétents :

- 34 enseignants dont 11 « nouveaux » sont à pied d'œuvre. Une équipe de professeurs, très investie dans la réussite scolaire de chaque élève (expérimentation sur une nouvelle forme d'évaluation et différenciation pédagogique) ;
- une équipe vie scolaire et des agents accompagnent dans l'apprentissage des règles du « vivre ensemble » dans le respect et la bienveillance ;
- une infirmière, une assistante sociale et une conseillère d'orientation

psychologue apportent leur soutien dans une prise en charge spécifique leurs jours de présence ;

- une équipe de direction en partie renouvelée.
- Valérie de Pieri, ses adjointes Christine Guitton et Valérie Roger Ubeda ont rencontré les parents lors de réunions par niveau.

Le collège fait siennes les instructions ministérielles et académiques. Ainsi, des actions seront poursuivies et développées pour assurer la continuité de la scolarité.

Les professionnels qui s'investissent au collège ont tous intégré dans leurs interventions les choix pédagogiques communs, ce qui rend plus lisible le sens de l'école pour les élèves.

Parce que le collège est un lieu de vie, il est ouvert sur l'extérieur et entretient des partenariats sportifs (clubs locaux de football, tennis, rugby) et culturels (écrivains, conteurs, maison des jeunes et de la culture, musées...).

Le Rectorat, le Conseil général de l'Isère, la Commune de Charvieu-Chavagneux et les partenaires apportent leurs contributions financières pour qu'existent les projets du collège ▶



# Travaux dans les écoles

## Investir pour le confort des élèves

C'est sous la conduite de Jean-Pierre Lyoën, Adjoint aux travaux et Fabrice Mutter, Adjoint à l'Éducation, que des travaux de rénovation des écoles ont été accomplis pendant les grandes vacances. Les agents techniques municipaux comme les entreprises ont été à pied d'œuvre pour les réaliser.

Ce sont plus de 63 000 € qui ont été investis afin d'offrir les meilleures conditions d'apprentissage aux jeunes charvieulands.



**Restaurant scolaire de l'école Marcel Pagnol** : création d'une ouverture entre les 2 salles de restauration par les services techniques municipaux. Cet aménagement facilite le service comme la surveillance par le personnel et améliore la convivialité pour les enfants ▶



**Côté Verlaine Haut (maternelle)** : remplacement des huisseries en bois par une structure métallique dans la salle de motricité. Ces travaux ont été effectués par l'entreprise V.R.B.S.  
Coût des travaux : 24 909 € TTC ▶



**École élémentaire Marcel Pagnol** : réfection des peintures de 3 salles de classe et des sanitaires par l'entreprise de peinture décoration Bournay.  
Coût des travaux : 10 770 € TTC ▶



**École primaire Paul Éluard / Pablo Picasso** : création d'un chemin piétonnier par les agents techniques. Cet aménagement qui relie l'école au gymnase Alain Mimoun permet aux enfants de se rendre à cet équipement en toute sécurité puisqu'il leur évite d'emprunter la rue des Allobroges et libère des places de parking rue des Écoles ▶

**École primaire Alphonse Daudet / Paul Verlaine** : réfection des peintures murales et du plafond du bureau de la direction par l'entreprise de peinture décoration Bournay.  
Coût des travaux : 5 920 € TTC ▶

**Côté D.T.H.M. (primaire)** : réfection des peintures de 2 salles de classe (CP et CP/CE1) et du couloir par l'entreprise de peinture décoration Bournay.  
Coût des travaux : 21 500 € TTC ▶



### Dans toutes les écoles :

remise en état des marquages au sol • réfection des peintures de toutes les barrières métalliques • entretien des bâtiments, changement du petit matériel ▶

## Route de l'Éternité

### Pause d'un enrobé

Réfection de la chaussée par la pose d'un enrobé sur la portion comprise entre la piscine municipale et l'intersection avec la rue Pierre de Coubertin.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise Jean Lefebvre Sud Est pour un montant de 25 296,79 € TTC



## La bibliothèque municipale

### Un espace rénové pour mieux accueillir les usagers

Pendant que la bibliothèque municipale avait pris ses quartiers d'été jusqu'au 19 août, date à laquelle elle a rouvert ses portes, la Municipalité en a profité pour faire réaliser quelques travaux de rafraîchissement par les services techniques municipaux.

Ainsi la salle d'accueil a été repeinte et le revêtement du sol a été remplacé par du carrelage. Enfin, le couloir permettant d'accéder à la 2<sup>e</sup> salle a également été repeint.

Les bibliothécaires comme les lecteurs apprécient ces travaux



## Salle d'exposition avenue du Collège

### Coup de jeune



Ce bâtiment composé de 2 salles, une petite de 110 m<sup>2</sup> et une plus grande de 150 m<sup>2</sup>, avait besoin de rafraîchissement pour accueillir les expositions organisées par la Municipalité (salon de la Bande dessinée, expositions commémoratives des 8 mai et 11 novembre, bourses aux vêtements, expositions de peintures...).

Au cours du mois de septembre, les murs des 2 salles ont été repeints. Le choix s'est porté sur un ton blanc afin que les œuvres qui seront accrochées aux cimaises ressortent davantage. Les portes et radiateurs ont eux été repeints en gris. Quant au sol, il a été nettoyé et ravivé. Ce sont les agents des services techniques municipaux qui ont assuré les travaux. L'avancée extérieure qui permet de protéger de la pluie a également été repeinte. Cette salle sera ainsi prête pour accueillir l'exposition commémorative du 11 novembre prochain

## TRAVAUX

### Éco-prêt à taux 0

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre dernier, pour faire faire des travaux d'isolation de votre logement ou d'un logement mis en location, il est possible de bénéficier d'un éco-prêt à taux zéro (ÉCO-PTZ). Un prêt à des conditions très avantageuses puisqu'il permet d'emprunter jusqu'à 10 000€ par logement, remboursables sans intérêts sur une durée de 10 ans.

**Conditions d'accès et type de travaux possibles :**

- les matériaux et équipements utilisés doivent être fournis et posés par des professionnels certifiés RGE (Reconnues Garantes de l'Environnement) ;
- les travaux doivent :
  - constituer un « bouquet de travaux », la combinaison d'au moins 2 catégories de travaux éligibles,
  - ou permettre d'atteindre une « performance énergétique globale » minimale du logement calculée par un bureau d'études thermiques,
  - ou encore permettre de réaliser des travaux de rénovation énergétique :
    - isolation de la toiture ;
    - isolation des murs extérieurs ;
    - remplacement des portes, fenêtres et portes-fenêtres extérieures ;
    - installation ou remplacement de systèmes de chauffage (associés le cas échéant à des systèmes de ventilation performants) ou de production d'eau chaude sanitaire performants ;
    - installation d'un système de chauffage ou de production d'eau chaude sanitaire utilisant une source d'énergie renouvelable.

**Ce qui change :**

Aujourd'hui, ce ne sont plus les banques qui valident la qualité des travaux, mais un tiers vérificateur et les aides publiques sont soumises à une certification écologique des artisans.

18 000 entreprises sont agréées RGE

**Pour les connaître :**

[www.renovation-info-service.gouv.fr](http://www.renovation-info-service.gouv.fr)

Pour tout savoir sur l'ÉCO-PTZ et les travaux concernés :  
Numéro vert : 0 810 140 240

## L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

### Mode d'emploi

L'enseignement de la musique, instrument et formation musicale, est divisé en cycles d'apprentissage de 4 ou 5 ans à l'intérieur desquels une évaluation des progrès et des niveaux est faite chaque année.

En fin de cycle, l'élève passe un examen pour passer en classe supérieur.

Les cours de formation musicale sont collectifs et par niveau.

Les cours d'instruments sont individuels et durent 30 minutes pour le 1<sup>er</sup> cycle et 45 minutes pour le 2<sup>ème</sup> cycle.

Il existe également un secteur « Musique Loisir ».

Il a été conçu pour répondre aux demandes et attentes différentes des usagers de l'école municipale de musique.

C'est une pratique musicale hors du cursus classique, sans examen à la fin de l'année, avec un rythme d'apprentissage plus souple. Tous les instruments sont concernés.

L'école de musique propose également divers ateliers et ensembles permettant aux élèves de jouer avec d'autres musiciens, quel que soit leur âge ou niveau.

- Musique de Chambre
- Variété Rock
- Orchestre ▶

Pour tout renseignement, prendre contact avec le centre socio-culturel Anna Genin  
rue de la Plaine : 04 37 42 62 50

### Concert de Noël

Le mercredi 10 décembre à 19 heures  
Espace Roger Gauthier – Entrée gratuite  
Musique d'ensemble par les élèves de l'École Municipale de Musique ▶

Au programme :  
musique classique,  
traditionnelle, actuelle, Jazz

## École Municipale de Musique

### Une nouvelle redevance créée par la Société des Éditeurs et Auteurs de Musique (SEAM)

Lors de leur inscription à l'École Municipale de Musique, les usagers ont constaté qu'une redevance annuelle créée par la Société des Éditeurs et Auteurs de Musique avait été ajoutée aux traditionnels tarifs.

#### Pourquoi cette redevance ?

L'École Municipale de Musique procède à des photocopies d'œuvres musicales qui sont étudiées et utilisées lors des cours dispensés aux élèves. Afin de permettre à l'École Municipale de Musique de reprographier en toute légalité les partitions, le Centre Communal d'Action Sociale a été dans l'obligation de passer une convention avec cet organisme qui est le seul cessionnaire du droit de reprographie des œuvres des auteurs et éditeurs.

#### Quel est le coût de cette redevance ?

Elle est proportionnelle au nombre de photocopies utilisées par élève/an, quelle que soit la formation suivie (hors éveil musical) et la tranche d'âge de l'élève. Compte tenu de la fréquentation de l'École Municipale de Musique et du barème établi par la SEAM, cette somme

forfaitaire s'élève à 5 € par élève/an que la commune a été contrainte de facturer à tous les adhérents.

**La non-application de cette convention aurait exposé la commune, comme les professeurs et les élèves, au versement d'une amende s'élevant à 100€ chacun et par photocopie.**

#### Comment sont identifiées les photocopies de partitions autorisées par la convention ?

La SEAM a adressé à l'École Municipale de Musique des plaquettes de timbres qui sont collés par les professeurs sur chaque reprographie.

La Municipalité déplore l'instauration de cette redevance supplémentaire qui accroît, une fois de plus, les charges des familles ▶





## L'été au centre de loisirs

### Faire fi des caprices du ciel

Les mois de juillet et d'août ont passé bien vite au centre de loisirs et les enfants n'ont pas eu le temps de s'ennuyer.

Si le temps a été parfois chaud, trop souvent orageux et pluvieux, peu importe, les enfants se sont adaptés à toutes les situations avec enthousiasme et gaieté. Il faut reconnaître que les activités et les animations qui leur étaient proposées étaient riches en découverte et leur ont donné l'occasion de partager de nombreux fous rires. Piscine, visites, activités en plein air, initiation à la voile et au karting,

sorties bivouac ou encore VTT, c'est un programme des plus divertissant, concocté par l'équipe d'animation, que les enfants et ados ont partagé dans la bonne humeur. Les animateurs, encadrés par Gaël Goncalves, accueillent actuellement les jeunes charvioulains lors des vacances de la Toussaint ▶



Renseignements et inscriptions :  
centre socio-culturel Anna Genin  
Tél. : 04 37 42 62 50

## Centre socio-culturel Anna Genin

### Sorties « spectacles » du 4<sup>e</sup> trimestre

Toute l'année, le centre socio-culturel Anna Genin propose de nombreuses sorties culturelles qui permettent aux amateurs de spectacles d'assister aisément aux programmations diffusées dans les salles lyonnaises.

Pour profiter de ces soirées, il suffit de s'inscrire au centre socio-culturel Anna Genin ▶

#### Bureau ouvert :

du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 (sauf le vendredi à 17h00);

Tél. : 04 37 42 62 50

## Programme culturel de fin d'année

4<sup>e</sup> trimestre  
2014

19/11/2014 à 20h - Départ à 18h

**Concert de Pascal Obispo** - Halle Tony Garnier - 54€

22/11/2014 à 20h30 - Départ à 18h30

**One Man Show de l'humoriste Kev Adams** - Halle Tony Garnier - 41,50€

12/12/2014 à 19h45 - Départ 17h45

**Café-Théâtre : Le Tour du monde en 80 jours** - Comédie Odéon - 22€

Un road-movie déjanté où se côtoient une princesse indienne, Jack le plus grand loser de l'Ouest et l'inspecteur de police le plus nul de toutes les séries allemandes. Une comédie complètement survoltée, en 80 fous rires ! ▶



## Place aux jeunes !

Après la magnifique saison 2013/2014 réalisée par le groupe « Seniors » dans ses 3 championnats, en Coupe de France et Coupe de l'Isère (voir le BM de juillet), le Comité Directeur du FCCC (Football Club de Charvieu-Chavagneux) souhaite renforcer son secteur « Jeunes » pour qu'il se développe et prenne un nouvel élan.

**E**n déployant les structures de cette section « Jeunes », notamment par la poursuite de la formation des éducateurs, les dirigeants du club ont l'ambition qu'à terme leurs équipes de jeunes rejoignent le niveau

« Ligue » pour assurer, via la formation, le renouvellement des cadres des équipes « Seniors » qui, trop souvent, sont encore contraintes de se consolider par le biais du recrutement extérieur. Si aujourd'hui les

équipes à 11 évoluent au plus haut niveau départemental, le vœu du Bureau est bien de les voir accéder à l'échelon régional pour confirmer le club dans son statut de « meilleur club du Nord-Isère » ▶

### TENNIS DE TABLE

## Club de Charvieu-Chavagneux

Avec le mois de septembre est arrivée la reprise des entraînements et des compétitions. Après les vacances, c'est parfois difficile de se remettre dans le rythme mais c'était sans compter sur le tout nouvel entraîneur qui fait le maximum pour rétablir ses joueurs en pleine forme sportive.



Cette saison, 2 équipes sur 4 défendront leurs titres obtenus la saison dernière :

- l'équipe 4 reste en départementale 4 ;
- l'équipe 3 monte en départementale 3 ;
- l'équipe 2 reste en départementale 2 ;
- l'équipe 1 reste en pré-régionale.

**Les entraînements se déroulent chaque semaine au gymnase David Douillet aux horaires suivants :**

- lundi 19h-21h ;
- mercredi 18h30-20h pour les enfants et les débutants ;
- mercredi 20h-22h pour les adultes ;
- vendredi 20h-22h ;
- samedi 14h-22h compétition ▶

Pour tout renseignement :

Site Internet du club :

<http://ttcc.free.fr>

Ou Cyrille Pozzobon

Tél. : 06 38 56 88 15



## LE BADMINTON-CLUB DE CHARVIEU-CHAVAGNEUX

### Pratique physique en toute décontraction

Le 3 septembre dernier le club a repris ses activités. À Charvieu-Chavagneux, le badminton « **Loisirs Adultes** » est un sport qui se pratique en toute convivialité, tous les mardis soirs de 19h30 à 22h, au gymnase Alain Mimoun.

Pour animer la vie du club quelques rendez-vous sportifs jalonnent l'année : **le tournoi de Noël, le tournoi de Pâques et le mini-tournoi interne** pour faire monter un peu l'adrénaline des joueurs et des spectateurs.

Alors, si le cœur vous en dit, vous pouvez rejoindre le club pour pratiquer un sport très physique, en toute décontraction ▶



#### Renseignements et inscriptions :

Gymnase Alain Mimoun tous les mardis de 19h30 à 20h auprès de Fabrice ou Muriel Mutter ou au 04 78 32 40 85.

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

du 4<sup>e</sup> trimestre 2014 et janvier 2015

### Du mardi 11 au dimanche 23 novembre

Expositions commémoratives sur la Grande Guerre organisées par la Municipalité, l'Union des Mutilés et Anciens Combattants et l'Amicale des Bons Collectionneurs. 10h à 12h et 14h à 17h - 104 avenue du Collège.

### Du Samedi 22 au mercredi 26 novembre

Salon des Amis des Arts organisé par les Amis des Arts de l'Agglomération et la Municipalité

Salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville.

Horaires d'ouverture :

samedi 22 et dimanche 23 novembre : 15h à 18h

lundi 24 au mercredi 26 novembre : 10h à 14h30 14h30 à 18h.

### Dimanche 23 novembre

Loto du Football Club de Charvieu-Chavagneux de 13h30 à 17h30 gymnase Alain Mimoun.

### Les samedi 13 et dimanche 14 décembre

Marché de Noël organisé par la Municipalité. 10h à 18h30 au gymnase Alain Mimoun.

### Vendredi 28 novembre

Téléthon organisé par la Municipalité à partir de 20h Espace David Douillet.

### Du vendredi 2 au dimanche 25 janvier

Tournoi des rois du Tennis Club Espace Henri Leconte

Matches ouverts au public :

- du lundi au vendredi à partir de 18h ;
- week-end toute la journée.

Finales : Dimanche 25 janvier.

Pour les horaires, consultez le site Internet du club : <http://www.club.fft.fr/tennisclubcharvieu>

### Samedi 10 janvier

Cérémonie des vœux Conseil Municipal. 11h - Espace Roger Gauthier

### Samedi 31 janvier

Tennis Club : Animations de 10h à 13h à l'Espace Henri Leconte vente à emporter : tête de veau et blanquette.

# Faire ou refaire une carte d'identité

Si vous devez vous faire établir une Carte Nationale d'Identité, vous trouverez ci-dessous les éléments exigés par la Préfecture de l'Isère.



## POUR LES ADULTES

<ul style="list-style-type: none"> <li>Vous ne possédez pas de carte nationale d'identité (CNI) sécurisée</li> <li>Vous possédez une CNI sécurisée périmée depuis plus de 2 ans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vous possédez une carte nationale d'identité sécurisée périmée depuis moins de 2 ans</li> </ul>
Démarche courante	Démarche simplifiée
Pièces requises	
Copie intégrale d'acte de naissance datée de moins de 3 mois	Livret de famille (et en plus connaître les dates et lieu de naissance des parents)
2 photos d'identité identiques, récentes de face, tête nue, en couleur	2 photos d'identité identiques, récentes de face, tête nue, en couleur
1 justificatif de domicile de moins de 1 an et pour les personnes hébergées : <ul style="list-style-type: none"> <li>carte d'identité de l'hébergeant</li> <li>attestation de celui-ci précisant qu'il vous héberge depuis plus de 3 mois</li> <li>justificatif de domicile de celui-ci</li> <li>document officiel montrant la réalité de la résidence : permis de conduire, attestation de sécurité sociale, fiche de paie, inscription Assedic ...</li> </ul>	1 justificatif de domicile de moins de 1 an et pour les personnes hébergées : <ul style="list-style-type: none"> <li>carte d'identité de l'hébergeant</li> <li>attestation de celui-ci précisant qu'il vous héberge depuis plus de 3 mois</li> <li>justificatif de domicile de celui-ci</li> <li>document officiel montrant la réalité de la résidence : permis de conduire, attestation de sécurité sociale, fiche de paie, inscription Assedic ...</li> </ul>
Pour les naturalisés ou devenus français : justificatif de la nationalité si la mention n'est pas portée en marge de l'acte de naissance : décret ou déclaration de nationalité française.	
En cas de perte ou de vol : déclaration et timbre fiscal de 25 €	En cas de perte ou de vol : déclaration et timbre fiscal de 25 €
Ancienne carte d'identité	Ancienne carte d'identité
Présence indispensable de l'intéressé	Présence indispensable de l'intéressé

## POUR LES ENFANTS

Démarche courante	Démarche simplifiée
Pièces requises	
Copie intégrale d'acte de naissance datée de moins de 3 mois et livret de famille	Copie intégrale d'acte de naissance datée de moins de 3 mois et livret de famille
2 photos d'identité identiques, récentes de face, tête nue, en couleur	2 photos d'identité identiques, récentes de face, tête nue, en couleur
1 justificatif de domicile de moins de 1 an	1 justificatif de domicile de moins de 1 an
Pour les naturalisés ou devenus français : justificatif de la nationalité si la mention n'est pas portée en marge de l'acte de naissance : décret ou déclaration de nationalité française.	
En cas de divorce ou de séparation des parents : jugement intégral du Tribunal	En cas de perte ou de vol : déclaration et timbre fiscal de 25 €
En cas de perte ou de vol : déclaration et timbre fiscal de 25 €	
Ancienne carte d'identité	Ancienne carte d'identité
Présence indispensable de l'intéressé et de son représentant légal	Présence indispensable de l'intéressé et de son représentant légal

**HORAIRE D'OUVERTURE DE L'HÔTEL DE VILLE AU PUBLIC :**  
 Du lundi au jeudi : de 10h à 11h30 et 14h30 à 18 h  
 Vendredi : de 10h à 11h30 et de 14h30 à 17h

**HORAIRE D'OUVERTURE DES SERVICES TECHNIQUES ET DU SERVICE « URBANISME » AU PUBLIC :**  
 Du lundi au jeudi de 10 h à 11h30  
 Vendredi : de 14h30 à 17h

Directeur de la publication Gérard Dézempte  
 Photos Mairie de Charvieu-Chavagneux, Membres du Conseil Municipal - Thinkstock, Fotolia  
 Distribution - Mairie de Charvieu-Chavagneux  
 Création, mise en page, rédaction et impression  
 Pagina Communication. L'ensemble de la production de ce document respecte les règles écologiques PEFC, Imprim'Vert et détient la certification ISO 14 001.